

Une « cour nature » pour le collège Notre Dame de Sion Grenoble ?
Projet de renaturation des espaces extérieurs
16 décembre 2025 – Conseil d'établissement

Phase 1 - 2025-2026. Conception avec les élèves d'un projet de réaménagement de la cour et des espaces extérieurs du collège Notre Dame de Sion Grenoble

Le collège Notre Dame de Sion Grenoble procède depuis quelques années à des travaux progressifs de rénovation des bâtiments. Une réflexion a démarré dans l'idée de compléter ces travaux, à une échéance non définie, par une rénovation de la cour et des espaces extérieurs. Une telle transformation de la cour serait à concevoir dans la veine des projets de « cours oasis ». Une première phase de ce projet va se dérouler sur l'année scolaire 2025-2026 en impliquant les élèves et l'équipe éducative.

Cour oasis, cour nature

Les projets de « cour oasis » désignent un type d'aménagement d'une cour d'école destiné à l'adapter aux effets du changement climatique :

- l'ombre : créer des plantations pour pouvoir s'abriter en période de fortes chaleurs ;
- les sols : diversifier les matériaux, les reliefs, notamment pour rendre les sols plus perméables ;
- l'eau : favoriser son infiltration, valoriser la ressource d'eau pluviale, créer des ambiances de fraîcheur ;
- les aménagements ludiques et sportifs : diversifier les usages pour le bien-être des élèves.

Il existe des guides techniques et des exemples pour concevoir ce type de projet. Par exemple, on peut s'inspirer du cahier de recommandations pour la transformation des cours d'écoles publié par la Ville de Paris et le CAUE¹ de Paris (avril 2022) et des projets actuels de cours oasis du Département de l'Isère (programme de rénovation de 100 cours de collège publics entre 2024 et 2030).

Pour ND Sion, l'intitulé du projet « cour nature » s'inspire du programme des « cours oasis » mais traduit une ambition spéciale sur le volet de biodiversité. Concrètement, 4 objectifs seront poursuivis :

- Intégrer les caractéristiques de base du programme de « cour oasis » des collèges publics de l'Isère : rendre les sols plus perméables, créer des plantations pour avoir plus d'ombre, mieux valoriser l'eau de pluie, installer des petits aménagements pour les élèves (bancs, etc.) ;
- Accueillir une plus grande diversité végétale et animale sauvages, créer des ambiances naturelles variées, permettre à différents écosystèmes de s'implanter dans le collège ;
- Raisonner sur l'ensemble des espaces extérieurs du collège et pas seulement sur l'espace aujourd'hui fréquenté par les élèves (la cour au sens strict), la parcelle du collège mesurant environ 1ha en comptant le bâti ;
- Faire participer les élèves de façon significative au diagnostic et à la conception des aménagements, dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE de l'Isère (voir ci-dessous).

Le projet intégrera aussi notre patrimoine bâti et son histoire : datant des années 1940, le bâtiment principal du collège ND Sion est qualifié de remarquable par la réglementation d'urbanisme de la Ville de Grenoble.

Ainsi conçu, le projet ND Sion se voudrait plus qu'un projet de travaux : il vise à développer la relation des élèves avec le vivant, à leur permettre de se « connecter » à la nature sur le site même de leurs études. Ce faisant, il s'ancre dans le projet éducatif et pastoral du collège qui porte l'ambition d'éveiller les jeunes à la relation avec la Terre et de développer leur intérêt pour l'environnement².

Déroulement de la première phase

-
- 1 Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) assurent, à l'échelle d'un département, des missions de service public pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Grâce à leur statut associatif, ils réunissent dans leur conseil d'administration, présidé par un élu, les principaux acteurs de la construction et de l'aménagement. Ce sont des organismes indépendants qui émanent de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.
 - 2 « Nous éveillons les jeunes qui nous sont confiés à la relation dans toutes ses dimensions : relation avec soi-même, avec les autres, avec Dieu, avec la Terre. Nous les invitons à développer un intérêt pour l'environnement, un amour sincère envers les êtres humains, un engagement pour les problèmes de société. »

La première phase concernera le diagnostic des usages actuels de la cour et la production de scénarios d'aménagement, ainsi que la réalisation, à titre expérimental, d'une première opération - à définir - sans doute sur la parcelle boisée surnommée « le jardin des sœurs ». Des maquettes, en particulier, serviront de support au projet pour la réflexion, la conception et la médiation. Elles faciliteront les échanges et seront visibles par tous.

Le réaménagement de la cour est un projet de moyen terme. Pour cette raison, associer de façon plus importante le niveau des sixièmes semble pertinent, dans l'idée que certains aménagements pourraient voir le jour progressivement sur leurs années au collège et les impliquer dans la transformation de leur cadre de vie scolaire. Dans deux classes de sixième, une intervenante paysagiste financée par le CAUE de l'Isère interviendra entre février et juin dans les classes pour des séances consacrées au projet. Les élèves mettront en œuvre une méthode de diagnostic, d'enquête et de conception de scénarios d'aménagement. Les autres niveaux et les autres classes de sixième, seront également associés et ce, dès janvier 2026.

Pour animer la réflexion, une équipe de projet a été constituée sous l'égide de la direction du collège en vue d'associer :

- des enseignants de différentes matières (sciences, géographie, arts plastiques...), qui peuvent contribuer dans le cadre des programmes officiels et/ou par des actions ciblées sur le projet,
- la vie scolaire,
- le responsable technique du collège.

L'OGEC Association Beaumarchais, maître d'ouvrage pour tous travaux d'aménagements, est également associée. Les parents d'élèves sont associés notamment dans le cadre du conseil d'établissement.

Partenariat avec le CAUE (2025-2026)



Sur l'année scolaire (2025-2026), le [CAUE de l'Isère](#)³ (Isabelle BERRUYER) a mandaté une paysagiste, Ingrid SAUMUR ([FAR-Paysagistes](#)), pour faire un diagnostic approfondi et une esquisse d'aménagements avec les élèves.

Les étapes prévues sont les suivantes :

- 16 décembre 2025 : Présentation du projet aux représentants des familles et des élèves lors du conseil d'établissement ;
- 19 janvier 2026 : Lancement officiel du projet lors de la « Fête de Sion », sous forme d'un événement festif : atelier nature et jeu de piste dans le parc Bachelard avec les élèves de sixième, ateliers de créativité concernant la cour avec la réalisation de maquettes en 3D pour les niveaux cinquième-quatrième-troisième ;
- février/mai 2026 : réalisation du diagnostic et des esquisses d'aménagements ;
- 22 juin 2026 : Présentation des résultats au conseil d'établissement.

Il faudra peut-être prévoir une suite sur l'année scolaire 2026-2027 pour finir les scénarios d'aménagement.

Volet biodiversité

Compte tenu de l'importance particulière du volet biodiversité dans notre projet, le CAUE et I.Saumur ont suggéré que nous mobilisions des intervenants complémentaires pour cette partie du diagnostic. Des premiers contacts ont été pris :



- L'association naturaliste [LPO Auvergne-Rhône-Alpes](#) (120 salariés, 500 bénévoles, représentée en Isère). M.Gérard CAPELLI, bénévole LPO Isère, est venu visiter la cour le 09/10/2025 et a indiqué des

3 Le CAUE de l'Isère est partenaire du projet ND Sion : apport d'un financement et d'un conseil technique pour le diagnostic, dans le cadre du programme « Isère collégiens » du Département de l'Isère, également cofinancier de la phase 1.

aménagements possibles des espaces extérieurs en vue d'accueillir la faune sauvage : nichoirs (mésange, rouge-gorge), gîtes à chauve-souris, hôtel à insectes, gîte pour hérisson. Un contact établi le 17/11/2025 avec Mme Salomé JEGAT, salariée LPO Isère, a permis d'identifier la possibilité d'aménager une mare pédagogique dans la cour.



- L'association de botanique [Gentiana](#) propose des animations de sensibilisation à la nature et la flore sauvage pour les collèges. M. Antoine BRIFFAUD, animateur nature, responsable des activités d'éducation à l'environnement, a visité la cour le 16/10/2025. L'association privilégie une intervention orientée sur la flore sauvage et, en cas de plantations, sur l'utilisation d'espèces sauvages locales. Un partenariat est envisagé pour la journée de lancement du 19/01/2026 (atelier nature au Parc Bachelard) et un diagnostic de la biodiversité actuelle avec des élèves. Une visite des pépinières de la Ville de Grenoble est également à l'étude. Un cadre d'intervention pourrait être le programme *Sauvages de ma Rue* qui invite le grand public à se familiariser avec la botanique tout en faisant l'inventaire des plantes sauvages rencontrées, le long des rues et des chemins. Une animation d'ateliers avec les élèves est aussi possible une fois terminé le diagnostic.



- L'entreprise [Fraise et Ciboulette](#) peut intervenir au collège pour réaliser des aménagements autour de la biodiversité (mare, haie sèche, prairie fleurie, haie diversifiée...). L'entreprise peut intervenir en tant que prestataire pour réaliser elle-même certains aménagements mais également et surtout pour animer des ateliers pédagogiques et participatifs avec les élèves. Mme Nathalie ROBIN et M. Vincent BRET sont venus visiter le collège le 26/09/2025.

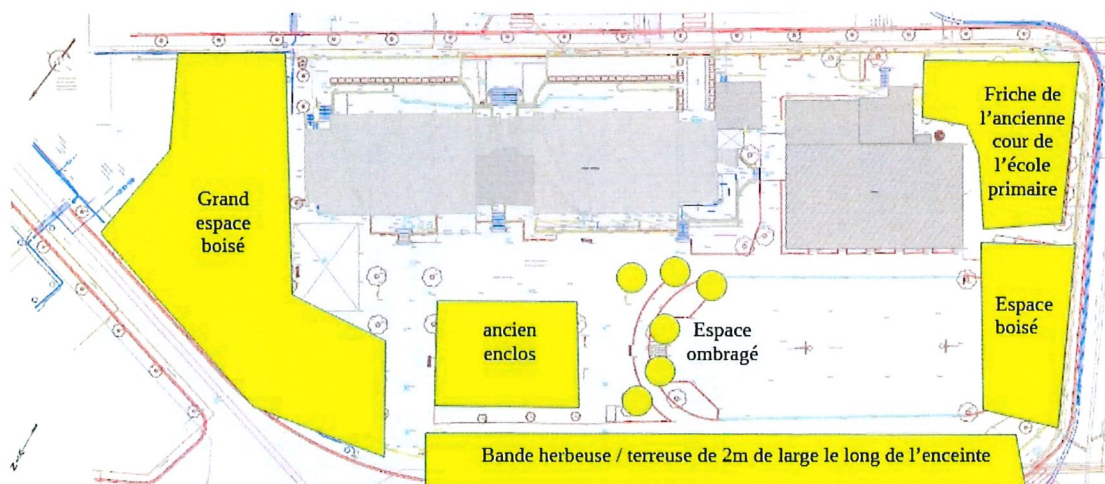


- Une demande de visite conseil est programmée le 15/12/2025 avec M. François VALLEZ, technicien travaux de la Ville de Grenoble. En effet, la ville peut assister des collèges sur des projets de végétalisation et fournir gratuitement des arbres à planter, dans le cadre du programme *Végétalise ta ville*.



- Un contact a été pris avec Pascal ASPE, de la ferme urbaine solidaire [Mille Pousses](#), située à deux pas du collège. Il est possible d'aller découvrir la ferme lors de visites et ateliers thématiques (sensibilisation à l'agriculture, goûts et des saveurs à travers la découverte des plantes comestibles et aromatiques, etc.).

Ces premiers échanges ont permis d'identifier différents types d'espaces qui seront à étudier (diagnostic, potentiel d'accueil de la biodiversité, nature des aménagements) :



En résumé, les partenariats, déjà actifs ou potentiels, peuvent être représentés de la façon suivante :

	Phase étude		Phase réalisation	
	diagnostic	conception	ponctuel	dans la durée
	Financement	Financement		
	Conseil (Ingrid Saumur)	Conseil		
	Flore sauvage Parc Bachelard visite pépinières	aménagements		Ateliers pédagogiques
		Mare	Accueil faune sauvage Mare pédagogique	
		aménagements	Ateliers participatifs	Ateliers pédagogiques ou réalisation // entretien en prestation
	Visite-conseil 15/12/2025		Plantation d'arbres	
		aménagements		Potager pédagogique

En vue de financer quelques prestations et petits aménagements en fin de première année du projet, une demande de subvention a été présentée le 15/11/2025 auprès de l'APP (Association Parisienne et Provinciale), association créée par la congrégation Notre Dame de Sion et qui peut soutenir des activités à caractère éducatif (*en attente de réponse*).

Jean-Michel Malé
Enseignant référent
pour le projet « cour nature »